



FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ IRABOND RU80

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit IRABOND RU80

Numéro du produit ADH RU80

Usages recommandés et restrictions d'utilisation du produit de la substance ou du mélange

Usage recommandé Apprêt.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Fournisseur

ITW Performance Polymers
Bay 150
Shannon Industrial Estate
Co. Clare
Ireland
V14 DF82
353(61)771500
353(61)471285
mail@itwpp.com

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence +44(0)1235 239 670 (24h)

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Dangers physiques Flam. Liq. 2 - H225

Dangers pour la santé STOT SE 3 - H336

Dangers environnementaux Aquatic Chronic 3 - H412

Éléments d'étiquetage

Pictogramme



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger

H225 Liquide et vapeur très inflammables.
H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

IRABOND RU80

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

P240 Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P241 Utiliser de l'équipement électrique antidéflagrant.

P242 Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.

P243 Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.

P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.

P370+P378 En cas d'incendie: Utiliser avec de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau pulvérisée pour l'extinction.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans conformément à la réglementation nationale.

Contient

ACÉTATE D'ÉTHYLE

Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

ACÉTATE D'ÉTHYLE	60-100%
Numéro CAS: 141-78-6	
Classification	
Flam. Liq. 2 - H225	
Eye Irrit. 2 - H319	
STOT SE 3 - H336	
SYMCLOSÈNE	1-5%
Numéro CAS: 87-90-1	
Facteur M (aiguë) = 1	
Facteur M (chronique) = 1	
Classification	
Ox. Sol. 2 - H272	
Acute Tox. 4 - H302	
Eye Irrit. 2 - H319	
STOT SE 3 - H335	
Aquatic Acute 1 - H400	
Aquatic Chronic 1 - H410	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est affiché dans la section 16.

IRABOND RU80

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Orale	Éviter le contact avec la peau et les yeux. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). Déplacer tout de suite la personne atteinte vers une source d'air frais. Consulter un médecin si les malaises persistent. Garder la personne atteinte à l'écart la chaleur, des étincelles et des flammes.
Inhalation	Déplacer tout de suite la personne atteinte vers une source d'air frais. En présence de difficulté respiratoire, l'administration de l'oxygène peut être requise. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquez la respiration artificielle. Garder la personne atteinte au chaud et au repos. Consulter un médecin immédiatement.
Ingestion	Ne pas faire vomir. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Ne pas faire vomir. Déplacer la personne atteinte de la source de contamination. Rincer la bouche minutieusement avec de l'eau. Consulter un médecin immédiatement. Garder la personne atteinte à l'écart la chaleur, des étincelles et des flammes.
Contact cutané	Déplacer la personne atteinte de la source de contamination. Laver la peau minutieusement avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste après s'être lavé.
Contact oculaire	Déplacer la personne atteinte de la source de contamination. Retirer toute lentille cornéenne et tenir les paupières bien écartées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin si l'irritation persiste après s'être lavé.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Renseignements généraux La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin Aucune recommandation spécifique. En cas de doute, consulter immédiatement un médecin.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs

Agents extincteurs appropriés Éteindre avec les moyens suivants: Mousse. Produits chimiques secs, sable, dolomite, etc.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Dangers spécifiques Facilement inflammable. Les vapeurs sont plus lourds que l'air, ils peuvent se propager proche du sol, circuler sur une longue distance vers une source d'allumage et provoquer un retour de flamme.

Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre durant la lutte contre l'incendie Déplacer les récipients de la zone d'incendie si cela peut se faire sans risque. Les récipients proches de l'incendie doivent être déplacés ou refroidis à l'eau. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer longtemps après l'extinction de l'incendie. Contrôler l'eau de ruissellement en le confinant et en le gardant loin des égouts et des cours d'eau.

Équipements de protection spéciaux pour les pompiers Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive ainsi que des vêtements de protection appropriés.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

IRABOND RU80

Précautions individuelles Facilement inflammable. Prévenir tout le monde des dangers potentiels et évacuer si nécessaire. Fournir un système adéquat de ventilation. Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. Aucune cigarette, étincelle, flamme ou autre source d'allumage n'est permis à proximité du déversement. Éviter d'inhaler les vapeurs et éviter tout contact avec la peau et les yeux.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Empêcher le déversement ou l'eau de ruissellement d'atteindre les tuyaux d'évacuation, les égouts et les cours d'eau. Les fuites ou déversements incontrôlés dans les cours d'eau doivent être immédiatement déclarés au Ministère de l'Environnement ou à tout autre organisme de réglementation désigné.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec une matière incombustible et absorbante. Recueillir et placer dans des récipients convenables à l'élimination et sceller en toute sécurité. Les récipients contenant le produit déversé doivent être étiquetés correctement en indiquant les contenus appropriés et les pictogrammes de danger.

Références à d'autres sections

Référence à d'autres sections Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Précautions pour l'utilisation Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Garder à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Ouvrir le fut soigneusement en cas le contenu soit sous pression. Utiliser un équipement électrique antidéflagrant. Prévenir toute électricité statique et formation d'étincelles. Éviter de déverser. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation. Ne pas utiliser dans les espaces clos en l'absence d'une ventilation convenable et /ou sans protection respiratoire. Fournir un système adéquat de ventilation. Éviter d'inhaler les vapeurs. Si la contamination de l'air dépasse le niveau acceptable, utiliser un appareil respiratoire approuvé. Des directives strictes en matière d'hygiène personnelle doivent être mises en œuvre.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Précautions pour le stockage Entreposer dans le contenant original fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir Section 10).

Classe de stockage Entreposage pour matières liquides inflammables.

Utilisation (s) finale (s) particulière (s)

Utilisation (s) finale (s) spécifique (s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Section 1.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Commentaires sur l'ingrédient WEL = Workplace Exposure Limits

SYMCLOSÈNE (CAS: 87-90-1)

Commentaires sur l'ingrédient

En raison de la nature dangereuse des ingrédients, l'exposition devrait être minimale.

Contrôles de l'exposition

IRABOND RU80

Équipement de protection



Contrôles d'ingénierie appropriés

Fournir une ventilation générale et une ventilation par aspiration à la source qui sont convenables. Utiliser un système de ventilation antidéflagrant pour une ventilation générale et par aspiration à la source.

Protection des yeux/du visage

Les équipements de protection suivants doivent être portés. Lunettes de protection anti-éclaboussures chimiques ou écran facial. Les équipements de protection personnelle pour la protection des yeux et du visage doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.6), ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

Protection des mains

Porter des gants de protection fabriqués à partir du matériel suivant: Caoutchouc (naturel, latex). Néoprène Polychlorure de vinyle (PVC). Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.9), ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Les gants sélectionnés doivent avoir un temps de protection d'au moins 8 heures.

Autre protection de la peau et du corps

Porter une combinaison de protection chimique.

Mesures d'hygiène

Fournir une douche oculaire et une douche d'urgence. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Des directives strictes en matière d'hygiène personnelle doivent être mises en œuvre. Avant de quitter les lieux de travail, laver les mains et toute autre partie contaminée du corps avec du savon et de l'eau. Ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation.

Protection des voies respiratoires

En cas de ventilation inadéquate, il faut porter des équipements de protection respiratoires appropriés. La sélection du respirateur doit être basée sur les niveaux d'exposition, le danger que comporte le produit, ainsi que des limites d'utilisation sécuritaires du respirateur sélectionné. Porter une protection respiratoire bien ajustée avec la cartouche suivante: Filtre anti-gaz, type A2. Vérifier que le respirateur soit bien ajusté et que le filtre soit remplacé régulièrement. Les appareils de protection respiratoire avec demi-masque et quart de masque comportant des cartouches de filtration remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence	Liquide.
Couleur	Incolore.
Odeur	Caractéristique. Ester.
Point d'éclair	-4°C Setaflash à creuset fermé.
Densité relative	.86 - .94 @ @ 20 °C°C
Solubilité(s)	Insoluble dans l'eau.
Viscosité	1-10 mPa s @ 25°C
Autres renseignements	Pas disponible.

IRABOND RU80

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Agents comburants forts. Bases fortes. Acides.
Stabilité chimique	Stable aux températures ambiantes normales et quand utilisé tel que recommandé.
Risques de réactions dangereuses	Pas disponible.
Conditions à éviter	Éviter la chaleur, les flammes et autres sources d'ignition.
Matières incompatibles	Agents comburants forts. Bases fortes. Acides forts. Matières polymérisables.
Produits de décomposition dangereux	Vapeurs/gaz/fumées de : Monoxyde de carbone (CO). Dioxyde de carbone (CO ₂).

11. Données toxicologiques

Données sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - voie orale

ETA par voie orale (mg/kg) 25 125,63

Renseignement généraux	Le contact répété et prolongé sur une longue période avec des solvants peut provoquer des problèmes permanents de santé.
Inhalation	Irritant pour les voies respiratoires. Les vapeurs peuvent affecter le système nerveux central. Suite à une surexposition, les symptômes peuvent inclure les suivants: Mal de tête. Nausée, vomissement. Intoxication. Peut provoquer des malaises.
Orale	Nocif en cas d'ingestion.
Contact cutané	Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. Peut être absorbé par la peau.
Contact oculaire	Irritant pour les yeux.
Voie d'exposition	Inhalation Contact par la peau et/ou les yeux Ingestion.
Symptômes médicaux	Irritation des yeux et des muqueuses.

12. Données écologiques

Écotoxicité	Éviter le rejet dans l'environnement. Le produit contient une substance qui est toxique pour les animaux aquatiques et qui peut entraîner des effets néfastes à long terme sur l'environnement aquatique.
Toxicité	Pas considéré toxique pour le poisson.
<u>Persistance et dégradation</u>	
Persistance et dégradation	Il n'y a pas de donnée sur la dégradabilité de ce produit.
<u>Potentiel de bioaccumulation</u>	
Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation.
<u>Mobilité dans le sol</u>	
Mobilité	Ne pas rejeter dans les égouts ni les cours d'eau ou dans la terre.
<u>Autres effets nocifs</u>	

IRABOND RU80

Autres effets néfastes Pas disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Renseignements généraux La manipulation des déchets requiert les mêmes précautions de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit.

Méthodes d'élimination Éliminer les déchets dans un centre d'élimination autorisé selon les exigences des autorités locales en matière d'élimination des déchets.

Catégorie de déchets 08 04 99

14. Informations relatives au transport

Général Aucune autre information connue.

Numéro ONU

Numéro ONU (TMD) 1173

Numéro ONU (IMDG) 1173

Numéro ONU (ICAO) 1173

Numéro ONU (DOT) 1173

Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (TMD) ETHYL ACETATE

Désignation officielle de transport (IMDG) ETHYL ACETATE

Désignation officielle de transport (ICAO) ETHYL ACETATE

Désignation officielle de transport (DOT) ETHYL ACETATE

Classe (s) de danger relatives au transport

Classe du TMD 3

Étiquette du TMD 3

Classe de l'IMDG 3

Classe/division de l'ICAO 3

Étiquettes de transport



Groupe d'emballage

Groupe d'emballage du TMD II

Groupe d'emballage de l'IMDG II

Groupe d'emballage de l'ICAO II

IRABOND RU80

Groupe d'emballage du DOT II

Dangers environnementaux

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Cédule des mesures
d'urgence (EmS) F-E, S-D

Transport en vrac
conformément à l'annexe II de
la Convention MARPOL 73/78
et au Recueil IBC Aucune information n'est requise.

15. Informations sur la réglementation

16. Autres informations

Date de la révision 2018-04-04

Révision 7

Date d'entrée en vigueur 2016-04-29

Mentions de danger intégrales H225 Liquide et vapeur très inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H336 Peut provoquer somnolence ou des vertiges.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les renseignements se rapportent spécifiquement au produit désigné et peuvent ne pas être valides si le produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou si le produit est impliqué dans n'importe quel procédé. Ces renseignements sont, aux meilleures des connaissances et croyance de la société, exactes et fiables à la date indiquée. Toutefois, on ne prétend ément fournir une caution, garantie ou responsabilité quant à leur exactitude, leur fiabilité ou leur intégralité. Il incombe à l'utilisateur la responsabilité de s'assurer de la pertinence de ces renseignements pour ses propres besoins.